

Algérie Télécom
Direction Opérationnelle Des Télécommunications de Boumerdes
Sous-Direction technique

Boumerdes le :

24 JUN 2024

Mise en Demeure
N° 23 /2024

A

✓ Monsieur le Responsable (Gérant) de l'Entreprise LAHOUIOUI HACENE

Sise au Cité 290/500 Logts Bloc 29 Bordj Bou Arreridj

Objet : Mise en demeure.

- Vu le Contrat n° 15/ 2021 portant Travaux de remplacement réparation et de développement du réseau de distribution optique « ODN » ;
- Vu la notification du Contrat en date du 02/02/2021 ;
- Vu le délai contractuel arrêté à 43 jours calendaires ;
- Vu l'ODS de démarrage n°217/2023. Du 14/08/2023 ;
- Vu le délai d'exécution Qui expirera le 30/06/2024 ;
- Vu PV d'ouverture le 19/05/2024 signalant le manquement de vos engagements contractuels, à savoir :
 - Absences répétitives sur le chantier (ou abandon de chantier) depuis le 19/05/2024 sans motif valable ;

Votre entreprise est **Mise en Demeure** à l'effet de :

- Prendre toutes les mesures nécessaires pour rattraper le retard enregistré ;
- Reprendre les travaux sur chantier pour l'achèvement des travaux dans les délais prévus ;

Et ce sous **huitaine (08 jours)** à compter de la date de réception de la présente mise en demeure.

Faute de quoi, et sans préjudice des autres recours qu'Algérie Télécom détient au titre du marché sus-indiqué, il sera procédé à l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.

Veillez croire, Monsieur, à l'expression de nos salutations.

Redouane MAHLOU
Sous Directeur Technique
DOT BOUMERDES

